

Prêt Boost - Facturation électronique

BPIFRANCE

Présentation du dispositif

A partir de septembre 2026, toutes les TPE/PME devront adopter la facturation électronique. Anticiper et préparer son entreprise grâce à Bpifrance Flash et le Prêt Boost - Facturation Électronique.

Un financement rapide pour opérer la transition vers la facturation électronique.

Le Prêt Boost- Facturation Électronique est rapide et 100% en ligne.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le prêt s'adresse aux TPE/PME jusqu'à 49 salariés, immatriculées en France.

— Critères d'éligibilité

Les entreprises doivent être créées depuis au moins 3 ans.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Simplifier sa gestion administrative pour libérer des tâches chronophages et réduire les risques d'erreurs. La facturation électronique transforme le processus de facturation en un flux automatisé et fluide :

- automatisation des processus,
- réduction des erreurs,
- gain de temps.

Assurer sa conformité et sa sécurité, avec la réforme 2026, la facturation électronique devient incontournable.

Elle garantit le respect des obligations légales tout en sécurisant ses données et ses échanges :

- respect des obligations légales,
- traçabilité garantie,
- protection contre la fraude.

Optimiser sa trésorerie et son pilotage, la dématérialisation offre une visibilité immédiate sur les flux financiers et aide à prendre des décisions stratégiques pour son activité :

- suivi en temps réel,

- amélioration des flux financiers,
- pilotage stratégique.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le Prêt Boost - Facturation Electronique est compris entre 5 000 et 75 000 €. C'est un Prêt sans garantie.

Pour quelle durée ?

Les entreprises ont 3, 4 ou 5 ans pour rembourser leur prêt avec un différé de 9 à 12 mois.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

- Auprès de quel organisme

Souscription 100% en ligne sur [la plateforme dédiée](#).

Organisme

BPIFRANCE

- Accès aux contacts locaux de Bpifrance
Web : www.bpifrance.fr